

## BULLETIN D'ENGAGEMENT – HISTORIC TOUR MAGNY-COURS 25 – 26 – 27 MARS 2022

**PILOTE 1 / Concurrent**      Date de naissance : ..... Groupe sanguin : .....

Nom /prénom : .....

Licence / ASA :

Adresse : .....

Signature :

CP / Ville : .....

Tel. Portable : .....

E-mail : .....

**PILOTE 2**      Date de naissance : ..... Groupe sanguin : .....

Nom /prénom : .....

Licence / ASA :

Adresse : .....

Signature :

CP / Ville : .....

Tel. Portable : .....

E-mail : .....

### **VOITURE**

N° transpondeur :

Marque / Type : Mazda MX5 NA Conduite à gauche  
équipée du kit obligatoire

Année :      Cylindrée : 1598

Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoires de ce Trophée et de la FFSA.

Les signataires déclarent : être couverts par une assurance personnelle responsabilité civile pour tout dommage causé aux tiers ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer.

Le Trophée Roadster Pro Cup a un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course ; celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.

### **DROITS D'ENGAGEMENT**

- Jusqu'au 17/03/2022 : 630 € TTC / voiture
- A partir du 18/03/2022 : 680 € TTC / voiture

- Virement NOGARO SPORT - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 – BIC : AGRIFRPP869
- Chèque à l'ordre NOGARO SPORT et à envoyer à NOGARO SPORT – Hameau de Bouit – 32110 NOGARO